



Dossier de mécénat

Soutenez un club de Handball mixte qui favorise le vivre ensemble par le sport



Association Sportive loi 1901 - N° SIRET 83098605500028
Adresse du Siège Social: Centre Municipal Pierre et Marie CURIE
2bis, rue du Clos Perret 63100 Clermont-Ferrand.

Sommaire



03

Handball Clermont Métropole

04

Présentation

05

Organigramme

06

Les acteurs

07

Nos moyens de communication

08

Le mécénat

09

Le sponsoring

10

Ils nous soutiennent déjà



Qui sommes nous ?

Nous sommes tellement plus qu'un club sportif ! Nous proposons une approche différente de la pratique du handball, une offre alternative sur la métropole clermontoise. Association loi 1901, nous partageons des valeurs humaines fortes, axées sur la mixité et la diversité sociale et culturelle.

Pourquoi ?

Il n'existait qu'un seul club mixte à l'échelle de la ville de Clermont-Ferrand. Trop peu pour une métropole de cette envergure et pour un sport qui fait l'objet d'un réel engouement ces dernières années.

Pour qui ?

Pour les jeunes dès l'âge de 3 ans avec notre école de Handball labélisée par la FFHB. Les jeunes filles et garçons afin de les initier aux valeurs de notre sport en les préparant à la compétition. Les adultes qui souhaitent intégrer nos équipes séniors féminines et masculines ou simplement évoluer en loisir. Pour les personnes en situation de handicap avec notre section spécialisée et affiliée à la fédération Française du sport adapté.

Notre stratégie

Mettre en œuvre un développement progressif, patient et structuré, construit sur des fondements solides et un engagement de chaque instant. Les formations sont un passage obligatoire pour toute personne qui souhaite s'investir dans l'association.

Où à Clermont-Ferrand ?

- Gymnase FLEURY, rue Pierre de Coubertin.
- Gymnase VERLAGUET, rue Pierre Besset.
- Gymnase Pierre et Marie CURIE, 2 rue du Clos Perret.
- Gymnase Robert PRAS, 3 rue Jean Monnet.
- Gymnase des CÉZEAUX.

Les rencontres se déroulent les samedis ou dimanches pour les équipes engagées en championnat dans le gymnases Robert PRAS.



Présentation du Handball Clermont Métropole



Créée en 2017, le HBCM est, à ce jour, fort de 200 licencié(e)s.

En un temps record, nous avons développé une école de handball et d'arbitrage labélisées par la FFHB. En 2019 nous avons créé une section Hand'Ensemble afin d'accueillir les personnes en situation de handicap moteur et ou physique.

Le suivi des rencontres et des entraînements est assuré par une équipe 100% bénévole qui en plus de cet investissement organise des événements festifs afin d'augmenter les ressources de l'association.

La réflexion collective du HBCM est basée sur la communication et sur un rayonnement de proximité. Le HBCM veut, avec tous les acteurs de proximité, œuvrer chaque jour pour que le sport reste une des orientations prioritaires pour l'épanouissement de toutes et tous. Nous restons persuadés, que le sport représente un outil de promotion individuelle, d'intégration sociale et professionnelle.

Le HBCM lutte pour l'égalité des chances, en témoigne notre section Hand'Ensemble qui propose des entraînements adaptés dans un environnement voué au plaisir, la performance et la sécurité. L'inclusion du handicap reste une orientation majeure et à ce titre, des séances d'entraînements communes avec toutes les équipes du HBCM sont régulièrement programmées.

Nos valeurs

- D'échanges, facilités par l'organisation, plusieurs fois dans l'année, de soirées et repas à thèmes afin de favoriser le vivre ensemble.
- De partage, avec l'implication de chacun dans la vie et les projets du club.
- De rencontres par la mise en place de partenariats et en scellant des liens durables avec les associations locales, humanitaires et sportives.
- Sportives, avec des équipes engagées en championnat.
- Solidaires, avec la collecte pour la banque alimentaire, le Sidaction ainsi que son affiliation à la Fédération Française du sport adapté.



Le volet sportif

La compétition fait partie intégrante du projet, le HBCM s'engage à la développer dans toutes les catégories féminines et masculines.

Notre affiliation à la Fédération Française de Handball est le reflet de cette orientation incontournable pour la valorisation du joueur et la dynamique du club. Notre ambition est de continuer de préparer nos jeunes joueurs à la compétition afin d'intégrer les poules hautes des championnats régionaux, puis nationaux.

Le vivre ensemble dans le volet sportif reste un élément incontournable pour le HBCM. Chaque début de saison nous organisons des stages de cohésion pour nos équipes afin d'obtenir un engagement collectif et de partager ensemble de nouvelles expériences.





Organigramme

Le bureau directeur

Président:
M. SÉDILLE Johann

Trésorière:
Mme CHAVRIER Emmanuelle

Secrétaire:
Mme SÉDILLE Mylène

Vice-Trésorier:
M. BEAU Olivier

Vice-Secrétaire:
Mme BELLOT Coppélia

Les membres du bureau
directeur président le
conseil d'administration

Membres occupants une fonction au C.A

Évènementiel et vie associative
Mme SOULLARD Peggy
M. BOURLON Justin
M. BUZARD Marcel

Boutique
M. MANTE Benoit
M. BUZARE Marcel
Mme GOIGOUX Lucie
M. LETOURNEUR Christian
Mme MARCHEPOIL Alex.

Organisation sportive
M. SÉDILLE Johann
Mme BELLOT Coppélia

Responsable Hand'Ensemble
Mme GIRARDIN Anne

Arbitrage
M. DURAND Tom
M. MARCHEPOIL Maxence
M. GIRAULT Charles

Responsable formations
M. BOUDRON Jordan

Communication
M. EYNARD François
M. COMTE Xavier
Mme PETIT Noémie
M. SÉDILLE Matys

Site internet
M. MANTE Benoit
M. BUZARE Marcel

Buvette
Mme PIASI Nathalie
Mme GIRARDIN Anne

Conformément aux statuts du Handball Clermont Métropole, les entraîneurs sont conviés aux réunions de C.A à titre consultatif.

Entraîneurs

Mme SOULLARD Ella
M. POMMARET Ianis
M. TIERCY Hippolyte

M. AUBERTIER Régis
Mme AUBERTIER Romane
Mme ALEXENDRE Camille
M. BLANC Thibault

M. GIRAUD Simon
M. MOLIERE Gatien
M. GALVANI Matthieu



Saison 2022/2023





Les équipes qui défendent nos couleurs en championnat

- Sénior Féminine
- U18 Masculine
- U13 Féminine
- U11 Mixte
- Sénior Masculine
- U15 Masculine
- U13 Masculine
- U9 Mixte
- Loisir

Nos arbitres

- Charles, Tom, Justin, Antoine, Jordan, Thibault, Matys, Simon, Maxence et Ella

Soutenez une association dynamique et conviviale !

La saison du HBCM en plus de la partie sportive est rythmée par des manifestations festives qui sont l'occasion pour les adhérents de partager des moments de convivialité. Le HBCM, ses licencié(e)s, ses dirigeant(e)s, ses partenaires et ses bénévoles organisent et participent chaque saison à plusieurs événements :

Notre devise

"L'engagement de chacun dans le respect de tous"

- Stages de cohésion
- Soirées festives
- Spectacles de magie
- Arbres de Noël
- Organisation de rencontres de hauts niveaux
- Sorties multi activités pour les petits
- Collectes alimentaires
- Concours de pétanque
- Sidaction...



Nos réseaux sociaux



Linkedin

Handball Clermont Métropole

Facebook

@HBClermontMétropole

Instagram

@hbclermont

Notre site internet

www.handballclermontmetropole.fr

La presse



Affiches et flyers





Optez pour le mécénat d'entreprise

Votre implication dans un partenariat mobilisateur et porteur de sens au côté du Handball Clermont Métropole, c'est possible. Nous construisons avec nos partenaires une relation fondée sur la confiance et le respect des missions de chacun.

Le mécénat trouve son expression dans des actions concrètes et se développe de manière ponctuelle ou dans la durée.

L'entreprise choisit de s'engager selon différents modes d'action qui peuvent être complémentaires. Le choix de l'action à mener repose sur un principe fondamental qui est le partage de valeurs communes entre les deux acteurs.

En s'engageant au côté du Handball Clermont Métropole, votre entreprise :

- Affirmera sa responsabilité citoyenne en se mobilisant en faveur d'une association favorisant l'inclusion du handicap via la pratique sportive,
- Associera son image à une cause forte de nos jours, le « vivre ensemble »,
- Mobilisera ses équipes autour d'actions solidaires de proximité,
- S'inscrira dans les dispositions légales du mécénat d'entreprise et bénéficiera, à ce titre, de réductions d'impôt.

Selon l'instruction fiscale du 26 avril 2000, l'association peut citer le nom ou faire apparaître le logo de l'entreprise mécène sur ses supports de communication.

Le Handball Clermont Métropole vous offre l'opportunité de réduire vos impôts en faisant un don à notre association ! Le club est habilité à délivrer des reçus fiscaux du fait de la reconnaissance de son intérêt général.

Les avantages fiscaux

Le mécénat ouvre droit à l'entreprise à une **RÉDUCTION D'IMPÔT sur les bénéfiques de 60 %** de la valeur du don dans la limite de 0,5% du Chiffre d'Affaires Hors Taxes réalisé au titre de l'exercice. En cas de dépassement du seuil de 0.5% ou bien si le résultat de l'exercice en cours est nul ou négatif, il est possible de reporter l'excédent, sur les cinq exercices suivants **

Vous êtes un PARTICULIER - votre réduction fiscale -	
Votre DON	DEPENSE Réelle
50 €	17 €
200 €	66 €
1 000 €	330 €

66% de votre don déductible
de vos impôts sur le revenu si vous êtes imposable*
*selon les dispositions fiscales en vigueur

Vous êtes une ENTREPRISE - votre réduction fiscale -	
Votre DON	DEPENSE Réelle
500 €	200 €
5 000 €	2 000 €
50 000 €	20 000 €

60% de votre don déductible
de votre impôt sur les sociétés (IS)*,
dans la limite d'un plafond de 0,5 % de son chiffre d'affaires (possibilité de report)
**selon les dispositions fiscales en vigueur

* Les avantages fiscaux ne concernent que les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu (IR) ou à l'impôt sur les Sociétés (IS) selon un régime réel d'imposition. ** Article 238 bis du CGI



SPONSORING

Également connu sous les termes de partenariat et de parrainage, le sponsoring, à ne pas confondre avec le mécénat, consiste pour une entreprise, en contrepartie de la visibilité de son logo, à soutenir un évènement, un organisme, une manifestation ou une personne en vue d'en retirer un bénéfice direct et d'obtenir des retombées commerciales et quantifiables. Le sponsoring est considéré comme une prestation publicitaire.

Les différentes formes de sponsoring :

- Le sponsoring financier : dons ou subventions accordés.
- Le sponsoring technologique : mettre en œuvre son savoir-faire pour favoriser le développement de produits innovants, comme peuvent le faire les constructeurs automobiles pour la Formule 1
- Le sponsoring en nature : mettre à disposition du partenaire, des produits, des services ou des moyens.

Notons aussi que le sponsor ne profite pas des mêmes avantages fiscaux que le mécène. En effet, les dépenses de sponsoring sont déductibles du résultat de l'entreprise, au titre de charges d'exploitation. Toute dépense de sponsoring correspond à une opération de nature commerciale et fait donc l'objet d'une facturation assujettie à la TVA.

Pourquoi se lancer dans le sponsoring ?

- Définir une véritable stratégie de communication de proximité,
- Accroître sa notoriété sur le local en étant visible,
- Développer son capital sympathie en profitant de l'image positive des évènements ou des personnes auxquels l'entreprise s'associe,
- Communiquer auprès des consommateurs,
- Développer le sentiment d'appartenance et la motivation de ses collaborateurs,
- Bénéficier d'un avantage fiscal selon le régime auquel l'entreprise est assujettie.



SPONSOR





Ils nous soutiennent déjà !

